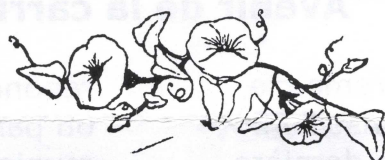




LE HERISSON CRAVENTAIS

- LE JOURNAL DE L'APAC -



Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire :

Art.1er. Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps (...) la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...) : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecureuil (*Sciurus vulgaris*) (...)



-N°34-
-SEPTEMBRE 2006-

-LE HERISSON CRAVENTAIS- N°34 (septembre 2006)

« Transmettons à nos enfants ce capital inestimable qu'est un environnement préservé »
(Brochure de l'A.P.A.C.)

Edito

Le lundi 7 août, de nombreux Craventais ont assisté dans le recueillement et avec émotion à la sépulture de Philippe Monod-Broca et ont exprimé leur profonde sympathie à son épouse Claude Monod-Broca, à ses enfants et petits enfants et à toute sa famille.

Au cimetière, des paroles fortes et justes ont été prononcées. Conservons les dans notre cœur.

Souvenons nous de la vie exemplaire de Philippe Monod-Broca, constamment au service de tous.

Jean Badoual
Président de l'APAC

EN BREF !! EN BREF !! EN BREF !! EN BREF !! EN BREF !! EN BREF !!

Avenir de la carrière

Le bureau de l'APAC remercie Monsieur le Maire et les Conseillers municipaux d'avoir, dans la dernière Gazette de Cravent, demandé aux Craventais de donner leur avis sur la destination future du terrain municipal de la carrière équestre. C'est une excellente occasion d'appliquer cette forme de démocratie locale et le sujet est important car il concerne la qualité de vie dans le village. Nous engageons vivement tous les Craventais à

répondre individuellement oralement ou par lettre à cette invitation de la municipalité.

Pour sa part le bureau de l'APAC, lors de sa réunion du 9 septembre, a défini sa position et l'a communiquée par lettre à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal. Elle sera soumise à nos adhérents lors de notre prochaine **assemblée générale le 8 octobre** prochain.

Réunion-débat

Après la clôture de notre assemblée générale, nous organisons le dimanche 8 octobre à 11h30 à la Salle des Fêtes une réunion ouverte à tous où chacun pourra exprimer ses idées, non seulement sur la carrière, mais sur toute initiative concernant l'animation de Cravent.

La Marche

Les randonnées pédestres ont repris !
Elles sont organisées, temps permettant, chaque premier samedi du mois puis, après la fermeture de la chasse, chaque premier dimanche du mois.

Rendez vous à 9h00 place de la Mairie. Informations par affichage.

Renseignements auprès de J Badoual 0142423916